

Le président du Conseil privé a raison d'affirmer que les Canadiens apprendront beaucoup de choses cet après-midi. C'est un triste vendredi au Canada. Nos compatriotes sauront exactement comment les conservateurs traitent l'économie et le Parlement. Je ne vous l'apprends pas, il les traite avec mépris et souvent indifférence. La motion n'importe pas tellement.

La motion de clôture a été présentée par le président du Conseil privé parce que les ministériels sont pris de panique. Ils ont pris connaissance des résultats du sondage Gallup mardi et ils ont peur. Voilà pourquoi nous sommes saisis d'une motion de clôture. Ils essaient de faire croire qu'ils mijotent quelque chose, qu'ils vont offrir les étrennes dont le ministre des Finances (M. Crosbie) parle toujours. Il veut offrir ces cadeaux de Noël à ses amis et voisins. Voilà pourquoi nous sommes saisis de cette motion. Elle ne dépend absolument pas de la conduite bonne ou mauvaise de l'opposition.

Je rappelle aux vis-à-vis quelques faits importants. Premièrement, le ministre des Finances a révélé l'essentiel de son projet de crédit d'impôt le 17 septembre. Le Parlement aurait alors pu être rappelé à n'importe quel moment pour étudier le bill. Les Chambres n'ont été convoquées que trois longues semaines plus tard, et le bill n'a été présenté que 41 jours après l'ouverture du Parlement. Est-ce ainsi qu'agit un parti pressé? Est-ce ainsi que pense un gouvernement qui veut faire adopter le bill avant Noël? Qui traîne? Qui a ralenti la machine? Pourquoi a-t-il fallu tant de temps avant que nous voyions le bill?

Une voix: Pourquoi devons-nous attendre si longtemps les bills de Chrétien?

● (1510)

M. Axworthy: Le président du Conseil privé et ministre du Revenu natinal a eu le toupet de nous dire: nous avons laissé le débat se prolonger jusqu'ici, car c'est un bill tellement simple. Et depuis quand est-il si simple d'affecter 3 milliards de dollars? Depuis quand une mesure qui va complètement chambouler l'économie canadienne est-elle si simple? Depuis quand un bill qui va défavoriser les trois cinquièmes de la population canadienne est-il si simple? Il faut vraiment du toupet pour dire aux Canadiens que nous devons prendre cela comme une mesure de rien du tout.

Nous prenons nos responsabilités au sérieux. Nous avons dit tout au long du débat qu'à notre avis c'était une mauvaise mesure et nous étions prêts à tenter de l'améliorer. Au cours du débat en première lecture, nous avons proposé certains amendements. Nous avons demandé au premier ministre (M. Clark) s'il était disposé à accepter des modifications raisonnables et il a répondu: «Bien sûr, je suis disposé à accepter des modifications raisonnables». Puis, le ministre des Finances a répliqué: «Non, je n'accepterai d'amendements raisonnables». Le président du Conseil privé et ministre du Revenu national a dit à son tour: «Non, je ne veux pas», après quoi le premier ministre a répété: «Oui, je veux bien».

Tout cela montre, monsieur l'Orateur, que le gouvernement change entièrement son fusil d'épaule d'un jour à l'autre et n'est pas capable de prendre une décision. En présentant cette

Attribution de temps

motion de clôture, il cherche seulement un moyen facile de s'y retrouver lui-même. Voilà pourquoi nous sommes saisis d'une motion de clôture.

Sur la question de savoir si une motion de ce genre est nécessaire en ce moment, j'aimerais rappeler aux députés d'en face ce que disent les autorités en la matière. Permettez-moi donc de citer un de leurs auteurs les plus distingués qui à l'occasion d'un bill qui méritait infiniment plus de se voir imposer la clôture avait dit ce qui suit, après une étude en comité beaucoup plus longue:

On juge un gouvernement non seulement à ce qu'il fait mais à la façon dont il utilise ses pouvoirs... Le gouvernement utilise maintenant une forme de clôture pour imposer de force au Parlement une mesure qu'il sait mauvaise et qu'il va modifier il le sait. C'est faire un mauvais usage des règles parlementaires. C'est ne pas respecter le rôle des provinces. C'est violer les droits des citoyens du Canada.

Le même distingué conservateur disait plus loin:

En recourant à la clôture, le ministre des Finances ne fait que donner une nouvelle preuve de son incompétence.

Monsieur l'Orateur, ces mots sont d'une vérité inattaquable. Et il disait ensuite qu'en interrompant les délibérations que le Parlement a le droit et le devoir de poursuivre à cette étape, le gouvernement commettait un déni de droits. C'est un distingué parlementaire dont je cite les paroles, monsieur l'Orateur: c'est le très honorable premier ministre du pays, M. Joseph Clark.

Une voix: Joe Clark.

M. Axworthy: Oui, Joe Clark. Comme on oublie vite, monsieur l'Orateur. Que le temps passe vite pour ceux qui oublient leurs propres discours et leurs propres mises en garde. Il n'aura pas fallu longtemps aux députés d'en face pour acquérir une arrogance ou un dédain sans pareils vis-à-vis des droits du Parlement.

Ce bill n'a pas été pleinement discuté. Le ministre des Finances n'a pas vu les amendements qui étaient susceptibles d'être présentés, discutés et acceptés. Dans leur impatience ils refusent d'écouter. De plus, monsieur l'Orateur, nous leur avons donné toutes les chances possibles. Nous avons offert de clore le débat et de nous prononcer sur le bill il y a bien plus d'une semaine. Ce sont eux qui ont demandé une prolongation de trois ou quatre jours. Ce ne sont pas les députés de l'opposition qui ont fait cela. Ce sont les députés d'en face qui ont prolongé la durée du débat. Ils ont eux-mêmes freiné l'avance de leur bill.

Comment peut-on s'attendre à ce que nous traitions ce bill sérieusement quand, de nouveau, à l'étape du comité nous avons posé des questions très claires au ministre des Finances pour savoir comment il allait payer cette mesure, quel genre d'amendements il était prêt à accepter, et que tout ce que nous obtenons, c'est le genre d'humour niais qui commence en fait à être pas mal regrettable et tragique pour la population canadienne? Ce n'est plus drôle quand le ministre des Finances refuse de répondre équitablement et carrément aux questions honnêtes qui lui sont posées et se sert de la piètre excuse de son humour pour se sortir de ses difficultés. Nous savons que le ministre des Finances ne croit pas dans ce bill. Nous savons que ce bill l'embarrasse. Tout ce qu'ils essaient de faire maintenant, c'est de s'en tirer sans être davantage embarrassés.